# Mission

La Commission secteur public a pour mission principale de positionner la profession dans le contexte du contrôle externe dans le secteur public. Elle vérifie si, et dans quelle mesure, il existe déjà un audit indépendant au sein des différents sous-secteurs de l’administration publique belge et examine quel est, et pourrait être, le rôle du réviseur d’entreprises dans le cadre des activités d’audit dans le secteur public. L’objectif est de maximiser la coopération avec d’autres acteurs travaillant dans ce domaine.